

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 1^{er} OCTOBRE 2019
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

19-125

OBJET : Approbation de la convention pour le financement des équipements situés sur le quartier prioritaire des « Portes de Paris – les Hautes Noues » à Villiers sur Marne. Autorisation du président ou de son représentant à la signer.

Membres en exercice	90
Présents titulaires	58
Représentés	22
Absents	10

Votants	80
Abstention	0
Suffrages exprimés	80
Pour	80
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, François COCQ, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Nadia LECUYER, Sergine LEFIEF, Charlotte LIBERT ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI

Représentés :

Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Gilles CARREZ représenté par Florence HOUDOT, Pierre CARTIGNY représenté par Chantal CANALES, Sabine CHABOT représentée par Sylvain BERRIOS, Catherine CHETARD représentée par Michel OUDINET, Florence CROCHETON représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine FENASSE représentée par François COCQ, Delphine HERBERT représentée par Benoît GAILHAC, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Sengul KARACA représentée par Chrysis CAPORAL, Marie KENNEDY représentée par Sergine LEFIEF, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre LEBEAU représenté par Brigitte GAUVAIN, Marie-Hélène MAGNE représentée par Hervé GICQUEL, Marc MEDINA représenté par Patrick BEAUDOUIN, Gilles PANNETIER représenté par Eric BENSOUSSAN, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Jean-Pierre SPILBAUER représenté par Isabelle DALLEAU, Pascale TRIMBACH représentée par Igor SEMO, Valérie ZELIOLI représentée par Christian FAUTRE

Absents : Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Sylvain DROUVILLE, Pierre GUILLARD, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Alain PAVIE, Yoann RISPAL, Sylvie TRICOT DEVERT, Jean-François VOGUET

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2019

OBJET: Approbation de la convention pour le financement des équipements situés sur le quartier prioritaire des « Portes de Paris – les Hautes Noues » à Villiers sur Marne. Autorisation du président ou de son représentant à la signer

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants, L.5219-2 et suivants,

CONSIDERANT qu'au titre sa compétence « politique de la ville » le territoire ParisEstMarne&Bois souhaite apporter son soutien à la ville de Villiers sur Marne dans la réalisation d'un City stade et de ses équipements attenants au sein du complexe socio-éducatif de l'Escale dans le quartier prioritaire « Les Portes de Paris-les Hautes Noues »,

CONSIDERANT que dans ces conditions, l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois et la Ville de Villiers sur Marne souhaitent conclure une convention pour le financement des équipements situés dans le quartier prioritaire, « Les Portes de Paris-les Hautes Noues »,

DELIBERE

ARTICLE 1 :

APPROUVE la convention pour le financement des équipements situés sur le quartier prioritaire des « Portes de Paris – les Hautes Noues » avec la ville de Villiers sur Marne.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président ou son conseiller délégué à signer la convention et tout acte s'y rapportant, notamment des avenants éventuels.

ARTICLE3 :

PRECISE que ladite convention impliquera le financement à hauteur de 29 000 euros TTC pour le Plateau Sportif – City Stade et 31 000 euros TTC pour la réalisation de ses équipements attenants dans le quartier prioritaire « Les Portes de Paris-les Hautes Noues ».

ARTICLE 4 :

PRECISE que les crédits correspondant sont inscrits au budget primitif 2019.

ARTICLE 5 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président

Jacques JP MARTIN



Jacques JP

La présente délibération publiée le 07/10/2019
est exécutoire à la date du 07/10/2019
en application des articles L5211-1 et
L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne

094-200057941-20191001-DEL19-125-DE
Date de télétransmission : 03/10/2019
Date de réception préfecture : 03/10/2019